



Ottawa, Canada

Le Canada à la veille des élections générales fédérales	1
Investissements importants de Gulf Canada en Alberta	2
Accord canado-yougoslave sur la protection des investissements	3
Présence du Canada à l'Université de Makéréké (Ouganda)	3
Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	3
L'ACDI appuie les activités de l'industrie canadienne en Bolivie	3
Ventes de poisson	3
Un siècle de photographie aux Travaux publics	4
Prêt à la Turquie	4
La sidérurgie canadienne	4
Aide canadienne aux victimes du seisme qui a secoué les Açores	4
Le laboratoire de l'éclairage du Conseil national de recherches du Canada	5
Nouvelle victoire pour Ken Read	6
Registre des comptes de ferme	6
Sport et histoire, sujets de nouveaux timbres	6
Bourses de la SCHL	6
Pour connaître le Nord: l'INO	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada à la veille des élections générales fédérales

Les candidats des divers partis politiques du Canada sont en pleine campagne électorale à la suite de la dissolution du Parlement, le 14 décembre, et de l'annonce de la tenue d'élections fédérales, le 18 février.

Les chefs des trois principaux partis, M. Joe Clark (Parti progressiste-conservateur), M. Pierre Trudeau (Parti libéral) et M. Ed Broadbent (Nouveau Parti démocratique), parcourent actuellement le Canada pour faire des discours et rencontrer les électeurs; ils chercheront à se faire réélire dans leurs circonscriptions respectives de Yellow Head (Alberta), Mont-Royal (Québec) et Oshawa (Ontario).

Le gouvernement progressiste-conservateur de M. Clark a été renversé par 139 voix contre 133 lors du débat sur le budget. Sans l'appui de la majorité à la Chambre des communes, sur une question aussi fondamentale, il ne pouvait se maintenir au pouvoir. Cependant, en attendant que soit formé un nouveau gouvernement

à la suite des élections, le gouvernement actuel (et plus précisément le Cabinet) continue à exercer le pouvoir exécutif.

Peu après la défaite de son gouvernement, le premier ministre Clark a officiellement demandé au gouverneur général (qui est le représentant de la Couronne au Canada) de dissoudre le Parlement et de faire émettre les brefs d'élection. Au moment de la dissolution du Parlement, plus de 100 projets de loi du gouvernement et d'initiative privée sont restés en plan au Feuilleton (programme de travail quotidien de la Chambre des communes). Il s'agit notamment des mesures contenues dans le budget rejeté, comme l'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence. Bien qu'il continue à gouverner le pays, le gouvernement n'est pas censé adopter de politique importante susceptible de lier son successeur. Si dans l'intérim une nomination importante devenait nécessaire, les partis de l'Opposition seraient vraisemblablement consultés. Lorsque le Parlement est dissous par suite d'une motion de censure, il importe tout particulièrement de ne pas prendre de mesures lourdes de conséquences pour la conduite des affaires publiques.



Gilles Benoît, Le Droit

M. Clark oublie un moment la campagne électorale avec son épouse, sa fille Catherine et Bobby Orr, à l'inauguration à Ottawa de la semaine du hockey mineur.

Le nouveau chasseur: partie remise

L'une des décisions reportées au lendemain des élections est celle concernant l'achat d'un nouveau chasseur pour les Forces canadiennes, contrat d'environ \$2,5 milliards. Le rapport du vérificateur général, qui est chargé de surveiller les dépenses du gouvernement, ne peut maintenant être déposé à la Chambre des communes. En outre, la revue de la politique étrangère promise par le gouvernement, qui devait débiter pour de bon avant Noël par le dépôt de documents de discussion à la Chambre, est également placée sur une voie de garage.

Dans l'intervalle entre deux législatures, le premier ministre et son Cabinet restent chargés de la conduite des affaires publiques. En cas d'urgence ou d'im-

C'était ce jour...

Le 30 janvier 1966, 100 000 Canadiens âgés de 69 ans devenaient les premières personnes de cet âge à bénéficier de la pension vieillesse de \$75. Auparavant l'âge de la retraite était 70 ans. Actuellement, il faut avoir 65 ans pour pouvoir bénéficier de cette pension qui s'élève à \$182,42.

prévu, les dépenses pour lesquelles le Parlement n'a pas voté de crédits peuvent être autorisées par mandat du gouverneur général, autorisation spéciale donnée par décret du conseil (directive du Cabinet). Les mandats ne peuvent être émis lorsque le Parlement siège, et le recours à ce procédé est assujéti en outre à d'autres restrictions légales. Les dépenses sont examinées à la session suivante du Parlement. Dans le passé, on a eu recours à des mandats pour financer virtuellement toutes les dépenses ordinaires du gouvernement pendant de brèves périodes comme ce fut le cas pendant l'intersession de plus de six mois qui a précédé et suivi les élections de 1979.

Modalités

Si, comme cela s'est produit lors des dernières élections tenues le 22 mai 1979, aucun des partis ne remporte la majorité des sièges à la Chambre des communes, un gouvernement minoritaire est formé. C'est généralement le parti qui détient le plus grand nombre de sièges aux Communes qui prend le pouvoir. Cependant, il est possible que le parti arrivé en deuxième ou troisième place forme le gouvernement s'il jouit d'un appui suffisant de la part des "tiers partis".

Son succès ou son échec dépend ensuite de sa capacité à s'assurer suffisamment de votes d'un ou de plusieurs partis d'opposition. Cet appui est nécessaire pour voter les projets de loi et repousser



Photolaser Presse canadienne

Durant une visite sur un chantier, à Lauzon (Québec), le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a serré la patte d'un adorable petit chat adopté par les ouvriers.



Photolaser Presse canadienne

Le chef du Parti libéral, M. Pierre Trudeau, bavarde avec des étudiants de l'University of Western Ontario (London).

Position des partis à la dissolution du vingt et unième Parlement

Partis	Nombre de sièges
Parti progressiste-conservateur	136
Parti libéral	114
Nouveau Parti démocratique	27
Crédit social	5

les motions de censure dirigées contre le gouvernement.

Si les gouvernements minoritaires détiennent un pouvoir fragile, il ne s'ensuit pas nécessairement une paralysie du Parlement. Au contraire, nombreux sont ceux qui estiment que les gouvernements minoritaires sont à la fois plus prompts à répondre aux désirs de la population et plus productifs en termes de programmes législatifs efficaces. Ainsi, le régime universel d'assurance-maladie du Canada, le programme des travaux d'hiver et le Régime de pensions du Canada ont tous été institués par des gouvernements minoritaires.

Dans le cadre des débats quotidiens, les petits partis d'opposition sont en mesure d'influer tant sur les politiques du gouvernement que sur celles de l'Opposition officielle. En effet, il arrive souvent que le gouvernement modifie ses programmes pour plaire à un ou à plusieurs partis d'opposition.

La trente-deuxième élection fédérale

Cette élection fédérale sera la trente-

deuxième depuis la Confédération. Elle se tiendra dans 282 circonscriptions électorales, et un député sera élu dans chacune d'entre elles. Plus de 15 millions de Canadiens auront le droit de voter. Lors de l'élection du 22 mai dernier, un total de 11 537 909 votes ont été dépouillés, ce qui représente environ 76 p. cent du nombre d'électeurs inscrits sur la liste officielle.

Pour avoir le droit de voter, une personne doit avoir au moins 18 ans au moment de l'élection, être de citoyenneté canadienne et résider au Canada. Un certain nombre de personnes n'ont pas le droit de voter, notamment les juges nommés par le gouvernement fédéral, les détenus dans les pénitenciers, le directeur général des élections et ses présidents d'élection.

Il y avait neuf partis politiques enregistrés lors de la dernière élection générale: le Parti progressiste-conservateur, le Parti libéral, le Nouveau Parti démocratique, le Crédit social, le Parti marxiste-léniniste, le Parti communiste du Canada, le Parti Rhinocéros, l'Union populaire et le Parti libertaire. Lors de la dernière élection, 1 424 candidats étaient en lice.

Investissements importants de Gulf Canada en Alberta

La société Gulf Canada a annoncé récemment son intention d'investir de fortes sommes d'argent dans le gaz naturel, les sables bitumineux et l'huile lourde de l'Alberta.

Selon une nouvelle de la Presse canadienne publiée dans *Le Droit*, le coût de la prospection faite par la Société, qui était de \$447 millions en 1979 passera à \$645 millions en 1981 et à \$800 millions en 1985.

Le président-directeur général de la société Gulf a, d'autre part, annoncé la construction d'une nouvelle usine de gaz naturel qui sera située à 220 kilomètres d'Edmonton. On prévoit qu'elle sera réalisée au coût de \$200 millions et que sa capacité sera de quelque 4 500 000 mètres cubes.

Gulf concentrera ses efforts de prospection de l'huile lourde le long de la frontière séparant l'Alberta de la Saskatchewan.

La production d'huile lourde, qui est actuellement de 200 000 barils par jour, devrait passer à, au moins, 350 000 en 1995.

Accord canado-yougoslave sur la protection des investissements

Les liens économiques et commerciaux entre le Canada et la République fédérative socialiste de Yougoslavie ont été renforcés par la signature, en décembre à Belgrade, d'un accord sur la protection des investissements. Relié directement au programme d'assurance investissements à l'étranger administré par la Société d'expansion des exportations (SEE), cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt même des deux pays.

M. James G. Harris, ambassadeur du Canada en Yougoslavie, et M. Petar Kostic, membre du Conseil exécutif fédéral de Yougoslavie et secrétaire fédéral des finances, ont signé l'accord.

La Yougoslavie est le premier pays européen à signer un Accord sur la protection des investissements avec le Canada, lequel a déjà signé 27 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, et du Pacifique. Des négociations continuent avec 21 autres pays.

Présence du Canada à l'Université de Makérére (Ouganda)

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) coopérera avec des universités canadiennes pour aider l'Université de Makérére à rétablir l'enseignement supérieur en Ouganda.

L'aide canadienne, coordonnée par le Secrétariat pour le développement international de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), consistera en la prestation à court terme des services d'un certain nombre de spécialistes et de scientifiques canadiens de haut niveau, qui participeront à la reprise de certaines facultés à Makérére ainsi qu'à la mise à jour des programmes d'études et des techniques. La direction des Organisations non gouvernementales (ONG) de l'ACDI versera \$99 190 en faveur du projet.

Makérére, jadis considérée comme l'une des meilleures universités de l'Afrique tropicale, a fait l'objet de perturbations, d'actes de vandalisme et de négligences au cours des années 70 et pendant les désordres de la libération. Isolée de tout contact avec le monde extérieur pendant plusieurs années, elle fonctionnait

actuellement dans des conditions difficiles, dues notamment à une pénurie aiguë de personnel (à la faculté de médecine, par exemple, seulement 30 p. cent des postes sont actuellement comblés). Makérére est un lieu important d'enseignement supérieur et elle a un rôle à remplir comme centre de formation avancée pour les étudiants des autres pays d'Afrique.

Dans le passé, l'aide canadienne consentie à l'Université de Makérére s'est concentrée dans les domaines de l'agriculture et des sciences vétérinaires; l'institution a, en outre, bénéficié d'une collaboration étroite avec l'Université de la Saskatchewan à Regina et celle de Guelph (Ontario). Le nouveau projet, grâce auquel on pourra adapter progressivement l'aide canadienne aux besoins les plus pressants, devrait permettre à Makérére d'établir des liens variés et nombreux avec des institutions canadiennes pendant cette période difficile de reconstruction qui s'étendra sur les deux ou trois prochaines années.

Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Le Canada a appuyé la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, adoptée le 18 décembre dernier par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

L'adoption de la Convention vient couronner plusieurs années d'effort, de collaboration et de négociation de la part des représentants de pays appartenant à des cultures et à des civilisations très diverses. La Convention, qui marque un jalon important dans la voie du partage égal des droits et des responsabilités entre l'homme et la femme, souligne à l'intention des gouvernements les objectifs à poursuivre dans les domaines politique, social, économique et culturel afin d'assurer l'avancement et le plein épanouissement des femmes.

Aux Nations Unies, le Canada a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la Convention en participant activement aux travaux des groupes et comités spéciaux mis sur pied à cette fin.

Une bonne partie des domaines visés dans la Convention relevant de la juridiction des provinces, le gouvernement fédéral se propose d'entamer un processus de consultation avec celles-ci afin d'examiner les possibilités permettant au Canada de devenir partie à la Convention.

L'ACDI appuie les activités de l'industrie canadienne en Bolivie

A la demande du gouvernement de la Bolivie, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournira \$248 000 pour la réalisation d'une étude visant à évaluer les méthodes de rationalisation des achats de matériel et des systèmes de communication au sein de la société minière d'État (Comibol) de ce pays. Le gouvernement de la Bolivie a indiqué qu'il investirait \$100 millions dans de l'équipement minier, et le Canada devrait tirer profit d'une partie importante des affaires qui en découleront.

L'étude sera effectuée par la firme Interimco International, dont le siège est à Ottawa, et elle sera financée par la direction de la Coopération industrielle de l'ACDI selon les modalités du Mécanisme canadien de préparation de projets (MCP) qu'elle vient de mettre sur pied.

En annonçant ce projet, le ministre d'État responsable de l'ACDI, M. Martial Asselin, a noté que le Canada, en particulier le Canada central, possède d'importantes capacités industrielles qui ne cessent de s'accroître dans le domaine de l'équipement minier souterrain, et que l'Amérique latine représente un marché potentiel extraordinaire pour ces fournisseurs.

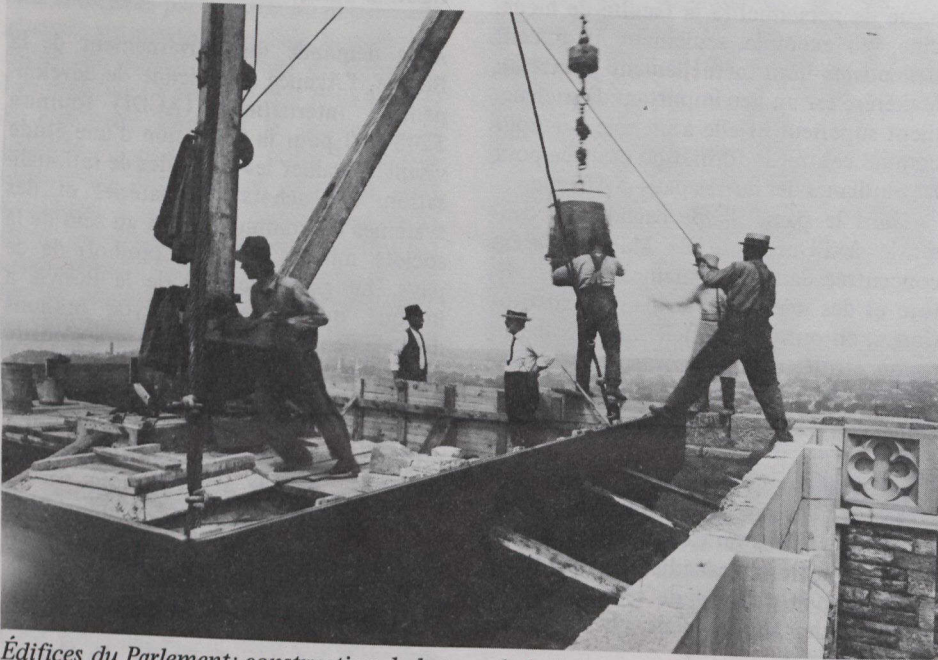
Ventes de poisson

Les ventes directes de poisson aux bateaux étrangers seront permises en 1980 dans le cas des prises que ne pourra absorber le secteur canadien du traitement et de la commercialisation, a annoncé dernièrement le ministre des Pêches et des Océans, M. James A. McGrath.

Les accords de cette nature pourront être conclus par les associations de pêcheurs et de producteurs. Les espèces et les quantités seront déterminées par le Ministère, en consultation avec les administrations provinciales et les représentants des pêcheurs et des producteurs.

Depuis plusieurs années déjà, ces ventes de bateau à bateau étaient permises lorsqu'il fallait trouver d'autres débouchés pour les prises. L'énoncé de politique du Ministre, pour 1980, fait suite à une étude exhaustive de ces accords, réalisée l'automne dernier par des représentants du Ministère, en consultation avec les parties intéressées.

Un siècle de photographie aux Travaux publics



Édifices du Parlement; construction de la tour de la Paix. Photographie prise le 10 juillet 1924 pour le ministère des Travaux publics.

Au cours des cent dernières années, le ministère des Travaux publics a eu constamment recours à la photographie dans la planification, la conception et la construction d'édifices publics, de havres, de quais, de routes et de ponts, de même que lors du développement de ports et de canaux de navigation d'un bout à l'autre du pays.

Au fil des ans, le ministère des Travaux publics a périodiquement transféré des dossiers historiques aux Archives publiques du Canada. Encore récemment, la Collection nationale de photographies des Archives publiques obtenait quelque 61 000 photographies de ce ministère.

Pour marquer ce transfert, les Archives publiques présentent actuellement, jusqu'au 3 mars, une exposition intitulée *Travaux publics Canada, 1857-1975*. L'Exposition, qui souligne la richesse de la documentation photographique du ministère des Travaux publics, comprend une sélection de 50 illustrations de l'utilisation de la photographie par ce ministère lors de ses divers projets menés à travers le Canada. "Ces photographies constituent en même temps un témoignage visuel de l'importance de ce ministère dans le développement du pays", a déclaré l'archiviste fédéral, M. Wilfred Smith.

Parmi les pièces les plus intéressantes de l'Exposition figurent des photogra-

phies des premiers édifices du Parlement à Ottawa, d'une cale de radoub à Esquimalt en Colombie-Britannique (1885) et du chemin de fer Intercolonial en Nouvelle-Écosse (1871).

Prêt à la Turquie

En vertu d'un accord signé le 10 janvier entre le Canada et la Turquie, un prêt de \$11,8 millions permettra à la Turquie, pays membre de l'OTAN, de soutenir temporairement sa balance des paiements lourdement déficitaire.

A la suite d'une entente intervenue entre la Turquie et le Fonds monétaire international sur la stabilisation économique, la communauté internationale s'est engagée à fournir un soutien financier de plus d'un milliard et demi de dollars. Le prêt du Canada s'inscrit dans le cadre de cet effort international coordonné par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et entrepris pour aider la Turquie à surmonter de sérieuses difficultés financières.

La contribution canadienne revêt la forme d'une ligne de crédit pour l'achat, au Canada, d'équipement, de machines, de matériel et de services. Le prêt sera remboursable en 20 ans (y compris un délai d'amortissement initial de cinq ans) et portera un intérêt de 5 p. cent.

La sidérurgie canadienne

La situation du secteur sidérurgique canadien est assez bonne et elle est caractérisée par un haut niveau d'utilisation des capacités et des prix relativement bas. C'est ce qu'affirme le Comité de l'acier qui s'est réuni le mois dernier au siège de l'OCDE à Paris.

Mis en place en octobre 1978, le Comité de l'acier se propose de promouvoir une coopération plus étroite entre les 24 pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans le domaine de la sidérurgie où, estime-t-il, d'importantes mesures de restructuration s'imposent face au développement de la production des pays tiers.

Aide canadienne aux victimes du séisme qui a secoué les Açores

Le Canada versera une contribution additionnelle de \$50 000 à la Croix-Rouge canadienne, pour transmission au Fonds de secours constitué par le Comité international de la Croix-Rouge afin de venir en aide aux victimes du séisme qui a ravagé les Açores le 1er janvier dernier. Ce nouveau don porte à \$75 000 la contribution totale en espèces du gouvernement du Canada. Les crédits sont tirés du Fonds de secours humanitaires de l'Agence canadienne de développement international.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a annoncé cette décision et indiqué que la contribution de \$25 000 à la Croix-Rouge canadienne, annoncée le 2 janvier dernier, a servi à l'achat de tentes pour abriter les sinistrés.

Le Canada et le gouvernement du Portugal ont collaboré à la mise sur pied d'un pont aérien commun permettant d'acheminer de grandes quantités de fournitures de secours recueillies à travers le Canada par des Canadiens d'origine portugaise, dont un grand nombre sont originaires des Açores. Un avion-cargo Boeing 707 des Forces armées canadiennes a transporté plus de 35 tonnes d'articles divers requis d'urgence.

D'autre part, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey, a envoyé aux Açores un agent de son ministère en vue d'accélérer l'instruction de demandes d'immigration en suspens.

La chronique des arts

Le laboratoire de l'éclairage du Conseil national de recherches du Canada

Les économies d'énergie entrant dans le cadre de la mission confiée au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) dans le domaine énergétique, et l'éclairage entraînant une consommation importante de cette énergie, le Conseil a créé en 1977 un laboratoire de l'éclairage qui fait partie de la division des Recherches en bâtiment.

Les travaux de ce laboratoire font l'objet d'un article publié dans Science Dimension (vol. 11, n. 4) dont voici des passages.

L'objectif du nouveau laboratoire est de montrer à l'industrie de la construction comment réaliser de bons systèmes d'éclairage et les utiliser rationnellement; c'est aussi de créer des équipements qui permettent d'économiser l'énergie dans les bureaux et les écoles. Avec l'assistance d'un spécialiste de l'éclairage, on a entrepris la rédaction d'un manuel pour promouvoir le bon usage de l'éclairage, et une brochure illustrant des installations consommant peu d'énergie. "Mais, s'empresses de souligner M. Alan Levy, qui a mis sur pied le Laboratoire, si nous voulons contribuer efficacement à la réalisation d'économies sur l'éclairage nous ne pouvons nous contenter de faire de la recherche et des communications, il nous faut aussi établir un contact direct avec le monde extérieur."

Quatre chercheurs se sont attaqués aux questions fondamentales suivantes: Quelle est la quantité d'énergie utilisée? Quand est-elle utilisée? Pourquoi est-elle gaspillée? Pour répondre à quelques-unes de ces questions, on a mis au point un compteur qui enregistre le nombre d'heures pendant lesquelles une pièce est éclairée. "En tant que chercheurs, souligne

M. Levy, cela nous permet de réunir une grande quantité de données de base sur la consommation d'énergie..."

Le compteur est bon marché, fonctionne sur piles, et peut être facilement monté sur un mur. Il a un avantage supplémentaire: les heures d'utilisation sont enregistrées indépendamment de la consommation. De cette façon, la réduction du niveau d'éclairage comme seule mesure d'économie peut être évitée (des études ont en effet montré que la réduction du niveau d'éclairage affecte la productivité et peut entraîner de l'absentéisme; les niveaux d'éclairage optimaux pour l'exécution d'un grand nombre de tâches restent encore à déterminer) et des méthodes moins controversées comme, par exemple, la régulation automatique et la commutation rationnelle, peuvent être appliquées immédiatement. En relevant les indications du compteur pendant une période déterminée, on pourra suivre l'évolution des besoins en éclairage au cours de la journée. Les propriétaires et ceux qui assurent la gestion des édifices seront ainsi en mesure de déterminer le nombre de dollars susceptibles d'être économisés par une régulation de la consom-



Compteur conçu et mis au point par le Laboratoire de l'éclairage du CNRC.

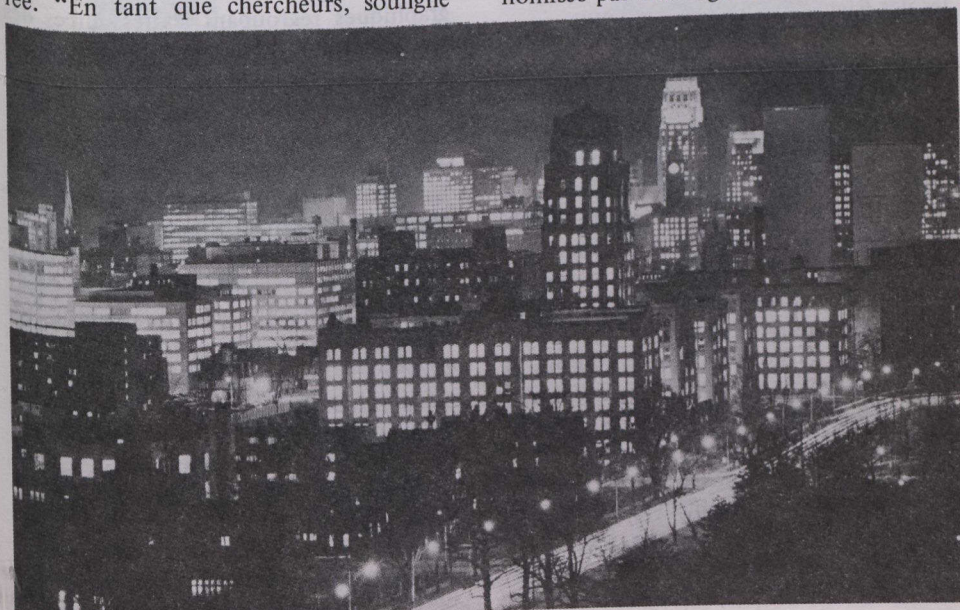
mation tenant compte des taux appliqués aux périodes de pointe. Ces données seront utiles aux compagnies d'électricité du fait qu'elles leur permettront de planifier leur production actuelle et future et de mettre en oeuvre des politiques de conservation énergétique.

En le perfectionnant, il est possible de transformer ce compteur en un dispositif actif qui déclenchera l'allumage en fonction de l'occupation et des niveaux d'éclairage naturels.

Comment les gens utilisent-ils la lumière? Quand allument-ils et éteignent-ils et en fonction de quoi? Allumer et éteindre la lumière en fonction de l'éclairage naturel économiserait-il beaucoup d'énergie? Le groupe réunit le maximum de données sur les profils d'utilisation à l'aide de la photographie à l'accélération. Une caméra cinématographique fixée au plafond enregistre toutes les six minutes le nombre de lumières qui sont allumées et l'état d'occupation du local. En l'utilisant conjointement avec une montre on pourra calculer la quantité d'énergie utilisée au cours d'une période de 24 heures et l'occupation horaire d'un local.

"Le commutateur mural est le seul moyen de commande dont disposent la plupart des gens, remarque M. Levy, aussi avons-nous été amenés à nous poser les questions suivantes: A-t-il été conçu avec le souci d'économiser de l'énergie?"

(suite à la page 8)



Ottawa la nuit, dans un scintillement de lumières.

Nouvelle victoire pour Ken Read

Le skieur canadien Ken Read a remporté le 12 janvier la plus prestigieuse de toutes les épreuves du circuit: le Hahnenkamm de Kitzbuhel (Autriche) en réalisant le temps de 2 mn 04 s 93 pour 3 510 mètres, soit une moyenne horaire de plus de 101 kilomètres.

Dans cette course disputée par un temps favorable et en présence de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, Read, un étudiant de 24 ans en économie politique à l'Université de Calgary (Alberta) a été presque parfait de bout en bout.

À quelques semaines des Jeux olympiques de Lake Placid (États-Unis), cette victoire vient redonner confiance à Read qui n'avait pas jusque-là connu une bonne saison cette année (il avait fait une chute à Val d'Isère, terminé septième à Valgardena et quatorzième à Pra Loup).

Depuis ses débuts en coupe du monde, Ken Read a remporté quatre victoires: Val d'Isère (1976), Chamonix (1978), Schladming (décembre 1978) et Kitzbuhel (1980).

Registre des comptes de ferme

De nos jours, les fermes familiales sont devenues de véritables entreprises. De bonnes méthodes de gestion administrative et de tenue de livre sont donc essentielles au succès d'une exploitation agricole. C'est pourquoi Agriculture Canada a récemment publié un *Registre des comptes de ferme*, dont le but est de faciliter l'administration de la ferme, en aidant les agriculteurs à tenir à jour toutes leurs transactions financières.

La première partie de cette brochure comprend tous les dossiers financiers concernant les revenus, les dépenses, les comptes et le bilan agricole ainsi qu'une analyse de l'exploitation. La deuxième partie traite des données pour l'évaluation et la planification de divers programmes agricoles.

Le registre a été conçu pour une période comptable de 12 mois. Celle-ci peut commencer n'importe quand mais doit demeurer la même d'une année à l'autre. On choisit de préférence l'année civile dans le cas d'une ferme parce qu'on peut faire une évaluation des dossiers annuels avant les semis du printemps.

Sport et histoire, sujets de nouveaux timbres

Les deux premiers timbres émis par les Postes canadiennes en 1980 rappellent deux événements, passé et présent.

Le premier commémore l'acquisition par le Canada, en 1880, des îles de l'Arctique. Le second rappelle la tenue des Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront le mois prochain à Lake Placid (États-Unis) et auxquels participeront des athlètes canadiens.

L'archipel Arctique

Depuis le XVI^e siècle, les explorateurs britanniques avaient fait valoir les droits de l'Angleterre dans l'archipel Arctique. On doit en effet à Frobisher, Hudson,



Button, Bylot, Baffin, et d'autres, la découverte de la majeure partie du territoire arctique. Au XIX^e siècle, les Américains commencèrent à s'aventurer dans l'Arctique, suivis un peu plus tard par un Norvégien, Otto Sverdrup, qui découvrit les îles Rignes et l'île Axel Heiberg.

Après le conflit anglo-américain de 1861, l'Angleterre commença à se retirer du continent et se déclara en faveur de la Confédération, espérant ainsi réduire les risques d'autres conflits entre Anglais et Américains.

Le sort des îles de l'Arctique se décida rapidement en 1874. Un Américain voulait obtenir une concession de terrain dans les îles et les fonctionnaires britanniques eurent peur qu'en apprenant que les îles n'appartenaient pas au Dominion, il essaie d'en faire un territoire américain. L'Angleterre préféra céder les îles au Canada.

Cependant, ce n'est que le 1^{er} septembre 1880 que le Canada en prit finalement possession, après avoir mené une bataille juridique sur la meilleure façon d'effectuer le transfert et de fixer les limites des régions.

Bourses de la SCHL

Cette année, le budget total du programme de bourses d'études supérieures de la Société canadienne d'hypothèques et de logement se chiffre à \$660 000 et comprend 50 nouvelles bourses.

Les bourses de la SCHL sont destinées à des personnes poursuivant des études supérieures dans une université, au Canada ou à l'étranger. Elles aident des étudiants dont l'avenir semble prometteur, sur le plan académique comme sur celui de leur carrière. De plus, leurs études doivent traiter des aspects sociaux, physiques, économiques, financiers, environnementaux, législatifs ou gestionnaires de l'habitation.

Pour connaître le Nord: l'INQ

Un réseau québécois de documentation sur le Nord, Information Nord Québec/Information North Québec (INQ), est mis sur pied actuellement grâce à la collaboration de quatre groupes universitaires du Québec: le Centre d'études nordiques (Université Laval, Québec) – le Centre d'ingénierie nordique (École polytechnique de Montréal) – le Centre d'études et de recherches nordiques (Université McGill, Montréal) et le Centre de recherches du Moyen-Nord (Université du Québec à Chicoutimi).

L'INQ sera à la fois une banque de données sur le Nord et un service coopératif et collectif de renseignements bibliographiques regroupant les ressources des établissements membres. Il recueillera de la documentation consacrée à la péninsule du Québec-Labrador, au Nord et aux régions froides en général, dans toutes les disciplines universitaires.

L'INQ constituera une banque de données bibliographiques à partir de laquelle sera imprimée une bibliographie des ouvrages parus sur le Nord. Il envisage aussi la publication d'un bulletin à large diffusion qui donnera des informations sur les activités des centres participants, notamment sur leurs programmes de recherche ainsi que sur les cours, séminaires, conférences et films qu'ils offrent. Les informations toucheront aussi les professeurs-invités et les possibilités de travail dans la recherche nordique.

Enfin, l'INQ espère offrir dans l'avenir un service de liaison informatique directe avec la banque commune de données.

La chronique des arts

Don d'une collection d'orfèvrerie canadienne à la Galerie nationale

La collection Henry Birks d'orfèvrerie canadienne a été remise récemment à la Galerie nationale du Canada.

Ce don souligne à la fois le centenaire de la compagnie Henry Birks et Fils Ltée, et celui de la Galerie nationale.

Grâce aux services de prêt de la Galerie, cette collection sera mise à la disposition des établissements pour fins d'exposition et de recherche partout au Canada.

De nombreux spécialistes pensent que cette collection constitue le trésor national le plus complet en son genre; elle compte environ 12 000 pièces en argent, parmi lesquelles des pièces d'orfèvrerie de traite indienne, ainsi que des objets militaires, profanes et religieux. Elle représente le travail des artisans canadiens, depuis le début du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Les pièces les plus anciennes sont pour la plupart l'oeuvre d'artisans de la Nouvelle-France.

M. Thomas Birks, représentant la Compagnie, a déclaré: "Nombre de Canadiens ignorent que les orfèvres de notre pays ont réalisé tant de créations exceptionnelles en argent. Henry Birks et Fils Ltée reconnaît l'apport important des orfèvres du Québec à la collection; pour cette raison, nous en faisons don à la Galerie nationale à condition qu'elle demeure,

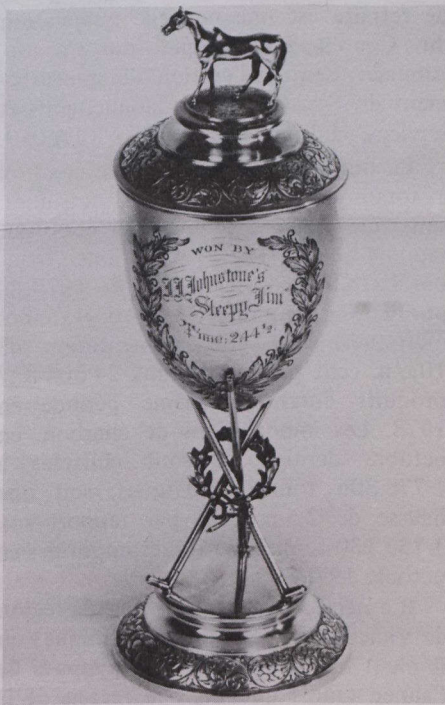
dans une bonne proportion, disponible aux établissements québécois à titre de prêt ou pour fins d'exposition".

Origines de la Collection

Cette collection d'orfèvrerie est due à l'initiative personnelle d'Henry Gifford Birks, ancien président de la société Birks. Son projet initial, conçu en 1936, était de rassembler des spécimens de poinçons utilisés sur les objets en argent fin fabriqués avant 1899 par les prédécesseurs de l'orfèvrerie Birks.

Il s'aperçut bientôt qu'il s'était lancé dans une entreprise beaucoup plus vaste qu'il ne l'avait pensé et se rendit compte que les oeuvres des premiers orfèvres canadiens n'avaient reçu ni l'estime ni la protection qu'elles méritaient. Un grand nombre de ces oeuvres étaient déjà disparues. Des pièces importantes avaient été fondues ou perdues dans des incendies ou encore elles avaient été dispersées dans des collections de particuliers ou d'établissements à l'étranger.

Afin de conserver au Canada les pièces qui restaient et qui constituaient une richesse pour le patrimoine national, et afin de favoriser la recherche en ce domaine, il décida de créer une collection permanente.



Un encensoir en argent finement ciselé et un trophée de plus de cent ans font partie de la remarquable collection d'orfèvrerie Henry Birks qui comprend environ 12 000 pièces d'argent. La collection a été remise récemment à la Galerie nationale du Canada.

Danseurs étoiles en Chine



Karen Kain et Frank Augustyn dans la production du Ballet national du Canada, Elite Syncopations.

Karen Kain et Frank Augustyn, danseurs solistes du Ballet national du Canada, se sont rendus en Chine et ont donné des démonstrations et des conférences à Shanghai et à Pékin. Pendant son séjour à Shanghai, Frank Augustyn a présenté son oeuvre intitulée *Personal Essay*, qu'il danse au son d'un enregistrement de sa voix. A l'occasion de cette visite, la portion audio de la chorégraphie, réalisée par la Société Radio-Canada, a été traduite en chinois. Les danseurs se sont aussi rendus à Tokyo où ils ont rencontré plusieurs personnalités japonaises de la danse. Le voyage de ces deux artistes était parrainé par le ministère des Affaires extérieures.

Les deux artistes ont reçu un accueil enthousiaste dans les deux villes chinoises qu'ils ont visitées, de la part du public comme de celle des étudiants chinois à qui ils ont donné des leçons de danse. Le journal *Wen Hui Bao* de Shanghai leur a consacré un long article (14 décembre).

L'article loue le grand talent des deux artistes, ainsi que l'ardeur et la sincérité avec laquelle ils ont dirigé leur enseignement, "dans le même esprit que Béthune".

Avant d'aller en Chine, Karen Kain et Frank Augustyn ont reçu un diplôme honorifique de l'Université McMaster, à Hamilton (Ontario).

Le laboratoire... (suite de la page 5)

Devrait-il comporter une indication quelconque? Devrait-il être plus apparent? De combien de lumières a-t-on besoin dans un local et où doivent-elles être placées? On ne s'est pas encore penché sur ces questions qui représentent pourtant d'importants facteurs affectant la consommation d'énergie consacrée à l'éclairage."

On travaille actuellement à la mise au point d'un commutateur chronométrique électronique dont les perspectives de vente paraissent bonnes; il suffira d'appuyer sur un bouton pour se faire dispenser de la lumière pendant 15, 30, 45 ou 60 minutes. Environ cinq minutes avant l'heure de l'extinction, l'intensité lumineuse baisse momentanément, donnant ainsi un préavis visuel...

Un autre système qui refait surface est le commutateur commandé par un cordonnet.

En collaboration avec le Canadian Illuminating Engineering Research Institute, le laboratoire étudiera le rendement visuel de personnes utilisant un type particulier d'éclairage. "Ce que nous examinerons c'est un niveau d'éclairage constant mais en remplaçant toutefois l'éclairage diffus par un éclairage polarisé." Le groupe suivra d'autre part, étape par étape et en collaboration avec un ingénieur-conseil, le processus de l'étude des appareils d'éclairage au Canada, de la conception au produit fini...

En plus du laboratoire de l'éclairage, le Conseil a créé un bureau de recherche sur l'éclairage qui coordonnera les efforts du CNRC dans ce domaine en encourageant la communication et l'échange d'informations. Il constituera également un point de contact entre les spécialistes de l'éclairage du CNRC et des organismes extérieurs qui s'y intéressent...

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Nouvelles brèves

M. James Jerome a été nommé au poste de juge en chef adjoint de la Cour fédérale. M. Jerome, qui représentait depuis 1968 la circonscription électorale de Sudbury (Ontario) à la Chambre des communes avait été nommé à la présidence de la Chambre en 1974.

Des manifestations de caractère international seront organisées dans le cadre du Festival d'été de Québec. Le gouvernement de cette province a obtenu l'accord de principe de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, laquelle offrira des services visant à faciliter la venue à Québec de certains artistes.

Un Canadien, M. Martin Ramsey, qui avait perdu la vue à la suite d'un traitement à la pénicilline, l'a retrouvée grâce à un médecin américain de Rochester (État de New York) qui lui a inséré dans l'oeil une lentille miniature de télescope.

Un Guide des services aux nouveaux Ontariens est à présent disponible en arabe, en chinois et en ourdou. *Adresse:* préposé aux publications, direction des Services aux nouveaux Ontariens, ministère des Affaires culturelles et des Loisirs, 5e étage, 77, Bloor Street ouest, Toronto Ontario, Canada M7A 2R9.

Perspective 2030: l'avenir des régimes de retraite est une nouvelle publication du Conseil économique du Canada. *Adresse:* Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et services, Hull Québec, Canada K1A 0S9.

En octobre, la production de charbon a totalisé 3 012 536 tonnes métriques, soit une hausse de 15,2 p. cent par rapport aux 2 614 279 produits en octobre 1978. De janvier à octobre 1979, la production a totalisé 27 427 651 tonnes métriques, soit une augmentation de 10,6 p. cent par rapport aux 24 804 827 produits durant la même période en 1978. Les importations de charbon, en octobre dernier, se sont chiffrées à 1 778 806 tonnes métriques, soit une hausse de 2,5 p. cent par rapport aux 1 735 130 tonnes métriques importées en octobre 1978.

Il a neigé, le 11 janvier, dans la région de Vancouver (Colombie-Britannique) où il pleut habituellement à ce temps-ci de l'année tandis que dans la région de la capitale nationale la pluie a remplacé la neige, abondante habituellement en cette saison.

Mme Viola Léger, qui incarne à la scène le rôle de la Sagouine, a été engagée à titre de professeur invité par le département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton. Pendant le présent trimestre, Mme Léger donne un cours intitulé "Exercice public d'interprétation".

Le gouvernement du Canada a acheté pour \$10,7 millions d'or, au cours du mois de décembre, dans le cadre du programme du Fonds monétaire international destiné à augmenter les réserves du précieux métal, annonce une nouvelle de la Presse canadienne. Les réserves officielles d'or du Canada au 31 décembre s'établissaient à 22,2 millions d'onces.

L'Enfant dans la famille canadienne, étude de Sylvia Wargon publiée par le secteur de la statistique sociale de Statistique Canada, veut rendre hommage aux conférences et aux discussions qui, au cours de 1979, ont porté sur l'enfant et la famille au Canada. Les données de recensement en ont constitué la matière première, complétée par la statistique de l'état civil et par des estimations du revenu familial.

La Télé-Université de l'Université du Québec a mis au point un cours sur les coopératives d'habitation. Le cours, préparé en collaboration avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), vise à présenter la coopérative d'habitation de type locatif comme une solution pour les citoyens aux revenus modestes. Il ne s'agit pas de former des spécialistes en théorie coopérative mais d'initier au phénomène coopératif les usagers des coopératives, les employés et les dirigeants, a déclaré Mme France Bilodeau, professeur à la Télé-Université.

Las d'attendre dans un camp de réfugiés, un couple indochinois et ses cinq enfants ont décidé de renoncer à s'installer en Californie. Ils ont été dirigés vers Juneau (Yukon) où ils sont arrivés par une température de -55° F. Le froid n'a pas diminué leur joie d'être au bout de leurs peines.

L'ancien président du Sénat, Mme Renaude Lapointe, a fait don à l'Association des infirmières et infirmiers du Canada de deux présents qu'elle a reçus lors d'un voyage en Chine: un album de photos à la mémoire du Dr Norman Béthune et une assiette de fine porcelaine sur un support de bois laqué, laquelle représente une rue de village où soldats et amis entourent le célèbre médecin.